



**HAL**  
open science

## La variation des interrogatives en français

Anne Dagnac

► **To cite this version:**

| Anne Dagnac. La variation des interrogatives en français. 2013. hal-00988751v2

**HAL Id: hal-00988751**

**<https://univ-tlse2.hal.science/hal-00988751v2>**

Preprint submitted on 27 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Anne Dagnac.**

***La variation des interrogatives en français. Quelques remarques.***

Tous les locuteurs du français disposent de plusieurs structures syntaxiques associables à un acte d'interrogation, et les variables régissant leurs usages sont multiples : variables sociales, géographiques, stylistiques, sémantico-pragmatiques, contextuelles, diaphasique (oral/écrit). Il peut également s'agir de variation libre, qui suppose une identité de valeur (sémantique, pragmatique, socio-stylistique, etc.) entre les variantes; mais cette identité peut être partielle – réduite à certains contextes linguistiques, ou bien à certains groupes de locuteurs. Ainsi, la distribution et l'interprétation des « questions intonatives » et des questions en EST-CE QUE ne semblent pas se distinguer dans un contexte où elles sont interprétables comme de « vraies » questions dans une conversation spontanée de France, comme en (1a) : dans ce contexte, elles semblent en variation libre. Mais type déclaratif et type interrogatif en EST-CE QUE ne sont pas toujours interchangeables: pour véhiculer un acte de langage injonctif indirect, comme en (1b), si une structure assertive est possible, une forme en EST-CE QUE est exclue – en revanche, la présence en (1c) du verbe modal *peux* la rend à nouveau possible :

- (1) a. Est-ce que tu viendras ? / Tu viendras ?  
 b. Tu me passes le livre, s'il te plaît ? / # Est-ce que tu me passes le livre, s'il te plaît ?  
 c. Tu peux me passer le livre, s'il te plaît ? / Est-ce que tu peux me passer le livre, s'il te plaît ?

Les questions exprimées à l'aide d'une phrase de type déclaratif sont généralement incluses dans les études, notamment quantitatives, de la variation affectant les interrogatives. En revanche, celles-ci ne prennent pas toujours identiquement en compte les « questions spéciales » (interrogation orientée, rhétorique, etc.) (Obenauer 2005, 2006), dont l'association à un acte de langage questionnant reste problématique. Peu d'études, par ailleurs, permettent d'isoler clairement l'une ou l'autre des variables, afin de distinguer, par exemple, l'impact des facteurs sociaux des facteurs régionaux, ou des facteurs régionaux des facteurs contextuels. Enfin, la variation, qu'elle soit à base géographique, sociale, stylistique ou diaphasique, semble se traduire assez rarement de manière binaire (présence/absence d'une structure), mais bien plus souvent en termes de fréquence d'apparition des différentes structures, et son évaluation reste tributaire de la constitution des corpus et de leur mode d'exploitation. . Par ailleurs, La variation que présentent les structures interrogatives est souvent perçue comme l'indice d'un changement diachronique en cours, visant notamment à éliminer les phénomènes d'inversion. Néanmoins, la co-existence de plusieurs types de structures interrogatives se relève depuis plusieurs siècles : si évolution diachronique il y a, elle se situe sur le très long terme, et se caractérise principalement par une évolution du poids de chaque structure dans les diverses configurations de variables. Seuls quelques faits bien étudiés seront donc présentés dans les sections suivantes. Il s'agit pour l'essentiel d'un article de synthèse qui s'appuie sur les travaux cités en bibliographie.

## 1. Questions totales directes

Un acte questionnant portant sur la valeur de vérité d'une proposition est typiquement associé à une phrase de type interrogatif. Trois marquages syntaxiques sont en concurrence : la suffixation d'une proforme sujet, le recours à EST-CE QUE, et la suffixation d'une particule invariable, qui peut prendre la forme –TI ou –TU. Par ailleurs, dans les usages oraux, de nombreuses questions sont de fait exprimées par de phrases de type déclaratif, éventuellement associées à des schémas intonatifs particuliers ou suivies d'une disjonction elliptique (OU PAS, OU NON, OU QUOI).

Type	Exemple
Proforme suffixée	Etes-vous contents ? / Paul est-il content ?
Est-ce que	Est-ce que vous êtes contents ? / Est-ce que Paul (il) est content ?
Particule –ti / –TU	Vous êtes-ti contents ? / Paul (il) est-ti content ? / Il est-ti content, Paul Vous êtes-tu contents ? Paul (il) est-tu content ? / Il est-tu content, Paul
Phrase déclarative	Vous êtes contents ? / Paul (il) est content ? / Il est content, Paul ?
Phrase déclarative et disjonction elliptique	Vous êtes contents ou non ? / Paul (il) est content ou non ? Vous êtes contents ou pas ? / Paul (il) est content ou pas ? Vous êtes contents ou quoi ? / Paul (il) est content ou quoi ?

Tableau 1. Types de structures disponibles pour les questions totales

A l'oral, en français hexagonal, diverses études indiquent que les questions de type déclaratif (communément appelées questions intonatives) sont largement les plus fréquentes, celles en EST-CE QUE avoisinent les 10% et celles à particule sont très rares – les structures alternatives elliptiques étant rarement prises en compte en tant que telles. Au Québec, questions intonatives, inversion et particules seraient de fréquence équivalente (environ un tiers des questions), les questions en EST-CE QUE ayant les mêmes proportions que dans l'hexagone.

Dans toutes les variétés orales spontanées, l'inversion complexe est quasiment inexistante.

### **Proforme sujet suffixée**

La suffixation du verbe par une proforme sujet correspond généralement à une situation formelle dans laquelle le locuteur est attentif à sa production : dans le corpus d'Orléans, elle est majoritairement le fait de l'interviewer, même si on en trouve chez les témoins (6). Elle serait d'autre part favorisée par la présence de certains verbes (AVOIR, VOIR, PENSER, ...) et défavorisée par les verbes polysyllabiques. La personne du verbe semble aussi jouer : la première personne défavorise sa suffixation, notamment au présent (7), alors que la seconde du pluriel la favoriserait.

(6) alors de ce fait existe-t-il en France une classe bourgeoise (Elicop, Orleans t012)

(7) ??M'en rends-je compte ? / Est-ce que je m'en rends compte ? / Q. Je m'en rends-tu compte ?

Cette répartition est sans doute néanmoins à nuancer d'un point de vue régional : ainsi, on a noté une plus grande persistance de l'inversion clitique dans des registres informels en diverses régions d'oïl (Nantes, Belgique) mais pas en Provence, ni, plus généralement, dans la zone d'oc. La valeur de marqueur de formalité de cette tournure pourrait donc être

géographiquement variable. Par ailleurs, des études de corpus semblent indiquer sa présence relativement plus importante dans les discours informels de locuteurs de classe moyenne que dans ceux de locuteurs de classes populaires – mais le facteur géographique n'est généralement pas évalué dans ce type d'approche.

### Particule invariable suffixée

Le recours à une particule est, lui, limité à certaines variétés. Dans ce cas, c'est une même particule verbale invariable qui est placée à droite du verbe, auxiliaire ou lexical à toutes les personnes (8a)- (8b) – elle est dite interrogative bien qu'on puisse la retrouver dans certaines exclamatives portant sur la quantité ou la qualité, comme en (8c) :

- (8) a. C'est-ti prêt ? Je peux-ti en avoir ?  
 b. Il vient-tu ? / Il est-tu venu ?  
 c. Tu veux- tu me laisser tranquille ! C'est-tu écoeurant !

Cette structure se distingue de la suffixation d'une proforme par le fait d'une part que la particule ne varie pas en fonction de la personne du verbe, et d'autre part qu'elle est compatible avec la présence d'une proforme sujet devant le verbe. En présence d'un sujet nominal masculin singulier non redoublé par une proforme, elle est en revanche impossible à distinguer d'une inversion complexe où la proforme suffixée serait apocopée (*Jean viendra-t-i(l) ? / Jean viendra-ti ?*)

Du fait de cette ambiguïté, cette particule est traditionnellement analysée comme issue de T-IL – suffixation de la proforme de la troisième personne IL (sous sa forme apocopée I'). Avec l'apparition de l'inversion complexe, elle se serait grammaticalisée à partir du XV<sup>e</sup> siècle comme marque d'interrogation, aidée probablement par la neutralisation en genre et en nombre des pronoms de 3<sup>e</sup> personne, puis étendue à toutes les personnes verbales en français dit populaire au XVI<sup>e</sup> – sans que l'on sache toujours si ce terme désigne la variété diastratique de la région parisienne ou d'un territoire implicitement plus vaste et mal défini. A l'écrit, elle est notée –TI ou –T'Y. On retrouve, encore aujourd'hui, la particule –TI dans divers dialectes d'oïl, par exemple en picard, en gallo, en normand (*I t'ont ti foait lire chès tchotes lettres dsus leu papier ?* picard, *Ch'Lanchron* n°121, p.6, région d'Amiens). On peut même la trouver en provençal, où on l'attribue à un emprunt au français, même si elle est inconnue des variétés occidentales d'occitan. Ces données dialectales, ainsi que la forme –TU qu'elle prend aujourd'hui au Québec mais aussi plus anciennement dans certains dialectes d'oïl, peuvent suggérer des voies alternatives pour rendre compte de son apparition, qui n'ont pas été explorées : d'une part, dans certains dialectes, comme en franco-provençal ou en picard, la présence du –TI avoisine des cas de redoublement du pronom en position de proclise et d'enclise ; ainsi, pour la carte 1417 « Voulez-vous... » de *l'Atlas Linguistique de la France*, à côté de la forme [vo vlé te] au point 76 dans les Vosges, on trouve [vo vle vo] au point 59. Il existe également des attestations de tels redoublements en picard (*Os m'permettis vos d'édmansi à Catherine ch'qu'al pinse ed tout cho ?* Lit. « Vous me permettez-vous de demander à Catherine ce qu'elle pense de tout ça' », F. Ansart, 2005, *Robert ch'meutit*, p.28). D'autre part, en picard, la particule a pu parfois prendre la forme d'un - TU de deuxième personne, voire, dans l'Artois ou le Vermandois, d'un -JOU, ancien pronom de première personne (*ch'est jou li qui vous a t'einvoiyé ichi pour l'soutenir, vo moère ?* 'Est-ce lui qui

vous a envoyé ici pour la soutenir, votre mère ?' P.L. Gosseu, *Lettres picardes*, 1848, p.3, Vermandois). Quel que soit le processus diachronique exact ayant abouti à la particule suffixée, son origine pronominale est incontestée.

Pour le français hexagonal, la forme –TI, longtemps signalée dans les grammaires, est difficile à renseigner dans l'usage contemporain. Dans les écrits littéraires, elle marque les représentations du français populaire urbain ou rural, parisien ou régional, jusqu'à aujourd'hui (9), et on en relève dans des lettres de soldats au début du XXème siècle (Frei : 1929).

- (9) a. T'avais-ti perdu le sens ? (Maupassant, *Boule de suif*, 1880)  
 b. Tu connais-t'y celle des deux trappeurs ? (M. Genevoix, *Laframboise et Bellehumeur*, 1942, p. 58)  
 c. Il révélait surtout une infériorité qu'elles reconnaissaient malgré elles, en disant par exemple, « bonjour monsieur, comme ça va- ti ? (Annie Ernaux, *La Place*, 1983, pp. 92-94 )  
 d. Il m'a dit : il va bien le cul de ma vache mais le tien comment qu'y va ? Et c'est ti que t'en as un de cul ? (Anna Gavaldà, *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part*, 1999, pp. 84-85)

Mais sa subsistance à l'oral reste mal étudiée. Il est clair qu'elle est rarissime dans le sud de la France, où son utilisation n'est qu'à visée humoristique. Elle a été signalée, en revanche, dans l'ouest en oral spontané, notamment chez des locuteurs âgés (10), mais elle apparaît rarement dans les études de corpus.

- (10) il sonne-/ti/ fort celui-là hein (Corpus poitevin, 1995)

Au Québec et dans l'Alberta, en revanche, la particule –TI/-TU est clairement productive à l'oral. Pour des études détaillées, on se reportera à Vinet (2000, 2004) , Vecchiato (2000), ainsi que Maury (1990) pour sa dimension acoustique. La forme –TI considérée comme originelle semble seule attestée jusqu'aux années 1930, puis entre en concurrence avec la forme –TU, qui se généralise progressivement aux dépens de –TI. L'alternance –TI/-TU est peu documentée : elle pourrait avoir une base diatopique. La majorité des études sont consacrées à –TU, mais –TI est attesté dans la région des Bois-Francs (11), peut-être comme un reste de la suffixation en *il* avec *c'est* :

- (11) On a raconté ben simplement cette histoire-là au comité de pastorale, on leur a dit : « Ça vous donne- ti des idées ? (Corpus Sherbrooke, Charland Enquête 19 - St-Rémi Femme A40 S15 TV7.)

Contrairement à ce qui se passe en français hexagonal, -TU est une forme productive, voire en expansion, de l'oral spontané, comme en témoigne tant le *Corpus de Français Parlé au Québec* (12) que PFC (13), désormais sans connotation sociale semble-t-il chez les jeunes générations.

- (12) a. non moi j'ai j'ai dit •ah je pourrais-tu avoir la transcription/° finalement je suis pas sûre que je la veux [CFPQ 19, seg. 9, p. 90, l. 4]  
 b. après je lui dis •bon on va-tu prendre un café/° pis il m'invite à aller prendre un café chez eux [CFPQ 19, seg. 7, p. 63, l. 1]  
 c. tu t'achètes-tu du linge des fois ou/ [CFPQ 19, seg. 1, p. 5, l. 17]
- (13) a. CV était -tu payé par la division scolaire ça ? (PFC, Peace River, caapm1)  
 b. Tu les vois -tu souvent ? (PFC, Peace River, caamg1)

Des études menées sur le *Ottawa-Hull French Corpus*, montrent néanmoins que sa généralisation affecterait peu la seconde personne du pluriel, qui tend à maintenir plus fortement l'inversion clitique, ainsi, dans une moindre mesure, que la seconde personne du singulier, tandis que la présence d'un sujet nominal favoriserait le recours à la particule.

En dehors des considérations contextuelles, pragmatiques ou socio-stylistiques, cette structure semble obéir à un certain nombre de contraintes syntaxiques : d'une part, elle n'est compatible avec l'interrogation directe partielle que dans une aire limitée (entre Montréal-Nord et Québec), et sa compatibilité avec EST-CE QUE est variable (14) ; plus généralement, elle est incompatible avec l'interrogation indirecte. Elle le serait aussi avec un sujet nominal indéfini ou quantifié (15).

(14) %Q. Est-ce qu'on va-tu au cinéma ?

(15) a.\*Q. Un autobus est-tu passé ?  
b. Q. Julie elle a-tu accouché ?

Si l'origine pronominale de ces particules semble claire pour tous, leur analyse syntaxique et catégorielle actuelle est plus débattue : morphème affixal, élément clitique, conjugaison interrogative, marque fonctionnelle d'interrogation, de marqueur « (super)-positif » ou de modalisation ? On peut retenir de leurs propriétés qu'elles ne s'associent qu'à un verbe fléchi, à sa droite, qu'elles n'en sont pas séparables et qu'elles affectent l'interprétation sémantique globale de la phrase. Le fait que certaines personnes semblent privilégiées (ou que la deuxième personne du pluriel, à l'inverse, évite –TU) n'est pas en soi un argument pour ou contre son statut clitique et/ou flexionnel, puisqu'on retrouve ce type de distribution hétérogène à travers les langues et dialectes romans pour les proformes sujets préposées ou postposées.

5

## 2. Questions partielles directes

On distingue six grands types de phrases interrogatives partielles. Les cinq premiers ont en commun l'extraction de l'expression interrogative en début de phrase : mais soit le verbe est suffixé par une proforme sujet, soit la phrase est précédée de EST-CE QUE, soit elle est associée à un procédé de clivage avec ou sans extraction de l'interrogatif hors de C'EST...QUE, soit le complément QUE est inséré entre l'expression interrogative et le reste de la phrase. Ces derniers cas pouvant donner lieu à des analyses diverses, nous les distinguons ici. Le dernier procédé consiste à ne pas extraire la proforme interrogative, associée ou non à un renforcement (interrogative *in situ*). La question peut parfois prendre la forme d'un énoncé fragmentaire ou elliptique.

Type	Exemples
Interrogatif et verbe suffixé	Où vas-tu ?
Interrogatif et ordre déclaratif	Où tu vas ?
Interrogatif + EST-CE QUE/QUI	Où est-ce que tu vas ?

Interrogatif- + C'EST QUE/QUI	Où c'est que tu vas ? Où est-ce que c'est que tu vas ? Où's que tu vas Où est-ce tu vas ?
C'EST + interrogatif + QUE/QUI	C'est où que tu vas ?
Interrogatif+ insertion de QUE	Où que tu vas ?
Interrogatif non extrait	Tu vas où ? Tu vas où ça ?

Tableau 2. Principales structures de l'interrogation directe partielle

A l'oral spontané, la suffixation d'une proforme sujet est minoritaire, y compris au Québec, et pour toutes les classes sociales : elle semble se cantonner essentiellement à des questions de routine – en France, dans cet emploi aussi, elle est néanmoins concurrencée par les questions sans extraction du mot *qu-* (*Quelle heure est-il ? / Il est quelle heure ?*). Les autres structures ont une répartition variable selon les régions et, semble-t-il, les groupes sociaux. Alors qu'au Québec, les structures en EST-CE QUE/ C'EST QUE/ QUE et leurs variantes sont largement dominantes (Coveney 1996, 1997, 2011 ; Elsig 2009)), en France, ce sont les questions sans extraction du mot *qu-* et les questions avec extraction du mot *qu-* et ordre assertif qui dominent.

### C'est + interrogatif + que

Des formes clivées en C'EST + interrogatif + QUE/QUI peuvent être observées, principalement avec les interrogatifs QUI et QUOI (17). On relève les mêmes emplois mais en plus grande quantité dans l'usage québécois, et étendus plus souvent à COMMENT, QUOI, OU et POURQUOI (18). Dans ce contexte, la forme QUAND n'y est en revanche pas interprétée comme interrogative (19) :

- (17) a. Et ouais. Mais c'est qui qui euh, qui vous a appris le français alors ? [PFC, Aix-Marseille [13brp1gw.mp3](#), vers fin du 1<sup>er</sup> tiers]  
b. C'est quoi qui te plaît dans la recherche ? [PFC, Toulouse [31acb1lw.wav](#), vers fin 2<sup>e</sup> tiers]  
c. 'est quoi que tu préfères avec, euh, cette île [PFC, Nyon, Vaud, [svacb1gw.mp3](#)]
- (18) a. c'est qui qui sort [CFPQ, sous-corp. 19]  
b. c'est quoi que j'entends en arrière là [CFPQ, sous-corp. 9]  
c. mais c'est quoi que ça fait un bouclier ça stoppe les missiles? [CFPQ 3, seg. 3, p. 36, l. 3]
- (19) a. mais le meilleur exemple c'est quand que ta mère faisait un BON gâteau [CFPQ, sous-corp. 10]  
b. ben c'est quand que Fiona est venue au monde je suis allée voir la petite à l'hôpital t'sais [CFPQ, sous-corp. 15]

On trouve également une série de formes à l'origine dérivées de ces structures, mais qui se sont plus ou moins réduites et agglomérées. Elles sont réputées particulièrement bien représentées en Amérique du Nord.

### Insertion du complémentateur QUE

Alors que les interrogatives partielles introduites par une expression interrogative directement suivie du complémentateur QUE sont stigmatisées en français de France et semblent relever surtout des classes ouvrières ou rurales, elles sont plus largement attestées dans les

variétés québécoises, notamment à l'oral. Ainsi, le CQFP en compte un nombre non négligeable, bien que leur proportion par rapport aux autres formes d'interrogation varie fortement selon l'expression interrogative, fait confirmé par le corpus PFC. Elles constituent par exemple un tiers des occurrences des questions en COMMENT dans le CFPQ.

(20) comment qu'elle va le traduire [CFPQ 19, seg. 1, p. 6, l. 16] -

(21) comment qu'elle s'appelle ta mère/ [CFPQ 19, seg. 2, p. 15, l. 8]

(22) pourquoi que: ça a été encouragé de de: donner le biberon? [CFPQ 13, seg. 8, p. 111, l. 1]

(23) depuis quand que t'as un souffle au coeur hein/ raconte-moi donc ça [CFPQ 15, seg. 1, p. 1, l. 1]

Enfin, l'insertion avec le pronom QUI (qu'il soit sujet ou complément), bien que possible (24), est rare. Les formes en EST-CE QU(E) et C'EST QUE dominant.

(24) Qui qui a installé ça/ [CFPQ 16, seg. 9, p. 82, l. 9]

En français hexagonal, à l'écrit, cette tournure, stigmatisée, se rencontre peu, même dans des usages peu surveillés (forums internet, par exemples), hors clin d'œil ou citation, de Boris Vian par exemple (25) ; lorsqu'on la rencontre, elle est généralement associée à d'autres marques sociolectales (26).

(25) pourquoi que je vis / pourquoi que je vis / pour la jambe jaune (Boris Vian, *En avant la zizique*, 1er janvier 1968)

(26) Pourquoi que les médecin nous aide pas ? /Bonjour, Je suis allée chez mon médecin aujourd'hui pour lui dire mon mal être, je me suis mutiler les bras et les poignets il ma juste dis ses pas bien. Je lui ai demander quelque chose pour me calmer il ma donner du xanax [...]. (Forum doctissimo, 2 mai 2012)

7

L'oral spontané mériterait des études plus détaillées. Bien que rarement signalée dans les grammaires et stigmatisée comme populaire, cette structure se rencontre de façon non négligeables dans le corpus d'Orléans (mais pas dans celui de Tours ni d'Auvergne), pour des locuteurs de catégories socio-professionnelles diverses. On en trouve aussi dans PFC pour différentes régions. Comme au Québec, COMMENT QUE (27) et POURQUOI QUE (28) y sont plus représentés que OU QUE, par exemple, (PREP ) + QUI / QUE et QUAND QUE étant totalement absents.

(27) a. alors comment que c' est qu' on dit ? (Elicop, Orléans t017)

b. oui faut avoir les les qualités - requises et en plus il faut un euh comment que je dirais il faut savoir deviner (Elicop, t075)

c. comment qu' il s' appelle là - c' est marqué dessus c' est un copain qui m' avait fait ça comment que c' est son nom là ? (Elicop, t077)

d. Mais quand-même, comment que, comment que, qu'il va sortir ce bébé?' (PFC, Paris, 75xad1)

(28) alors pourquoi qu' ils n' ont pas fait au début juste euh opposition) (Elicop, t006)

Dans un registre oral familial, on rencontre également parfois, pour interroger sur un sujet ou un objet non animé, la structure DE QUOI QUI/QUE :

(29) L1 : oh merde moi ça me ferait mal au coeur

L2 [en revenant de la cuisine] : de quoi qui te ferait mal au coeur ?

L1 : je lui dis « tu as l'intention de rester là ? » il me dit que non (Quillard 2001 : 62)



Il faut noter que, au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, comme en témoignent toutes les cartes pertinentes de l'ALF (Dagnac : 2013), elle constituait la forme la plus répandue d'interrogation partielle dans les langues régionales de la zone d'oïl (Bretagne romane, Normandie, Picardie linguistique, Centre, Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Bourgogne). Il est probable que sa forte stigmatisation et son association au parler populaire et/ou rural aient joué un rôle non négligeable dans son apparent déclin, et de son absence en contexte surveillé.

### Interrogatif non extrait

Les interrogatives dont le mot *qu-* n'est pas extrait (interrogatif *in situ*) ne sont pas stigmatisées. Moins fréquentes au Québec, elles appartiennent à l'oral spontané (32) ou à l'écrit informel (33) de toutes les classes sociales en France, et semblent en expansion, les jeunes les utilisant, semble-t-il de façon à la fois plus fréquente et moins contrainte. Elles reviennent ainsi fréquemment dans les questions des enquêteurs de PFC (34) :

(32) L1 (enquêteur) et vous vous les gardez où dans la maison dans ++ (Corpus orleans 010)

L2 : (témoin) ils sont dans pour l' instant ils sont dans une armoire

(33) L'AG, jeudi, elle a lieu où ? (mèl entre collègues)

(34) E: Et vous logiez où en étant euh, vous habitiez où (PFC, Toulouse, 31aab1)

Elles obéissent par ailleurs à des contraintes purement syntaxiques, bien que celles-ci ne fassent pas toujours consensus. On se reportera sur ce point à Aldi (2006), qui examine les propriétés syntaxiques des interrogatives *in situ* et leurs conséquences théoriques, tandis que Quillard (2001) tente d'évaluer leur fonction pragmatique dans un corpus à plusieurs variables.

D'une part, certains contextes les excluent : ainsi, il est impossible d'avoir une forme faible ou QUEL attribut non extraits (voir IX-10-1-1 et IX-10-2-3). En revanche, contrairement à ce qui a été parfois avancé, pour de très nombreux locuteurs, elles sont possibles dans des contextes d'extraction à (longue) distance, comme en (35) :

(35) a. Tu veux que je te raconte quoi ? (PFC, 75xab1 G)

b. Tu crois que Paul a acheté quoi ?

c. Que crois-tu que Paul a acheté ?

d. Qu'est-ce que tu crois que Paul a acheté ?

De même, comme pour les autres structures interrogatives, elles sont compatibles avec la négation sans interprétation rhétorique, moyennant un contexte approprié, ainsi qu'avec des modaux (36) – en revanche, elles semblent rares avec les questions rhétoriques.

(36) a. Rappelle-moi, dans ce quartier, le lundi soir, on ne peut pas manger où ?

b. On peut manger quoi, ici ?

A l'inverse, le recours à cette structure peut être la seule option lorsque des contraintes bloquent l'extraction du mot *qu-* (contraintes d'îles), comme en (37), ou pour éviter l'extraction d'un syntagme plus large (38).

(37) a. Bon, il acceptera de venir avec nous si on va où ? Un restaurant végétarien ?

b. \*Où acceptera-t-il de venir avec nous si on va ?

(38) a. Tu l'as trouvé dans un magasin de quoi ?

b. \* de quoi l'as-tu trouvé dans un magasin ? / Dans un magasin de quoi l'as-tu trouvé ?

Par ailleurs, pour certains locuteurs, les interrogatives sans extraction du mot *qu-* semblent associées à des visées pragmatiques particulières: ainsi, elles serviraient préférentiellement comme question introductive (non-demande à but essentiellement phatique) lorsque la question introduit un thème, dans certaines situations dialogiques comme les débats. Mais cette valeur ne peut pas être étendue à tous les contextes d'interaction.

Ce rapide panorama serait à affiner en fonction de l'expression interrogative : tous les mots QU- n'entrent pas aussi naturellement dans toutes les constructions. Comme on l'a vu, certaines ont des affinités avec EST-CE QUE ou C'EST QUE, d'autres avec (CE) QUE, leur distribution pouvant éventuellement différer en France et au Québec, tandis qu'avec QUEL(LE)(S) attribut, seule l'inversion du sujet est possible. Le tableau ci-dessous illustre indicativement les différences de comportement entre POURQUOI et QUAND.

Pourquoi	Quand
Pourquoi est-il venu ? (surveillé)	Quand cela commencera-t-il ? (surveillé)
*Pourquoi est venu ton frère ?	Quand commenceront les travaux ?
% Il est venu pourquoi ?	Les travaux commenceront quand ?
Pourquoi est-ce qu'il est venu ?	Quand est-ce que les travaux commenceront ?
Q / ! Pourquoi qu'il est venu ?	% Quand qu'ils commenceront?
! Pourquoi il est venu ?	*Quand ils commenceront ?
? C'est pourquoi qu'il est venu ?	!C'est quand qu'ils commenceront ?
!Pourquoi c'est qu'il est venu ?	Quand c'est qu'ils commenceront ?

Tableau 3. Comparaison entre POURQUOI et QUAND.

### 3. Questions indirectes

La présence, dans une interrogative indirecte,<sup>1</sup> de marques plus largement associées à l'interrogation directe partielle, est un phénomène attesté dans toutes les régions francophones. Le statut, la fréquence et la disponibilité des diverses constructions connaissent néanmoins des variations.

Structure	Exemples
Interrogatif + est-ce que	J'ai entendu où est-ce qu'il est allé / je me demande qu'est-ce qu'il cherche
Interrogatif + c' est que/qui	Je me demande où c'est qu'il est allé / qu'est-ce c'est qu'il a bu
Interrogatif + que	Je me demande où qu'il est allé
Proforme sujet suffixée	Je (ne) sais pas quand arriveront-ils.
Mot <i>qu-</i> non extrait	a. Je me demande c'est quoi, son problème b. je sais pas il va où

Tableau 3. Principales structures non-standard pour les interrogatives indirectes partielles

### QU- EST-CE QUE, QU- C'EST QUE

<sup>1</sup> Pour une réflexion sur le statut des interrogatives indirectes, on se reportera à Defrancq (2000).

Dans toutes les régions, les deux premières structures sont attestées, parfois depuis fort longtemps, à l'oral, et à l'écrit non formel.

Les interrogatives indirectes en Interrogatif + EST-CE QUE / EST-CE QUI appartenant au bon usage jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, à côté de celles en Interrogatif + C'EST QUE (*Je voudrais bien savoir qui c'est qui vous mande les nouvelles*, Mme de Maintenon, Lettre, 10 septembre 1671), et apparaissent ensuite sporadiquement dans les écrits soignés (*Il se demandait qu'est-ce qui remplacerait cela*, V. Hugo, *Les Misérables*).

Aujourd'hui, la présence de QU'EST-CE QUE/QUI est fréquente et perçue comme neutre (stylistiquement, régionalement, socialement): la suite *qu'est-ce que/qui* est perçue comme une forme agglomérée de mot *qu-* (IX-10-1-1). Où la norme académique fait attendre CE QUE on rencontrera fréquemment QU'EST-CE QUE (39). Avec d'autres interrogatifs, la présence de *est-ce que*, moins clairement agglomérée, est néanmoins plus marquée (40) :

- (39) a. Euh, ta gamine, je sais pas qu'est-ce qu'elle a comme cours. [PFC, Nyon] svarv1 L  
 b. et la personne derrière moi m'a regardée elle a discuté-là, je sais pas qu'est-ce qu'elle m'a dit [PFC, Aveyronnais à Paris]

(40) ! je ne sais pas où est-ce qu'il est allé, je me demande à qui est-ce qu'il parle

A l'inverse, Interrogatif + C'EST QUE reste relativement neutre avec la plupart des interrogatifs (41), et souvent interprétable comme un processus de clivage, mais, au moins en France, la tournure est socio-stylistiquement marquée lorsque l'interrogation porte sur un sujet ou un objet, en raison du recours à la forme forte QUOI (42), le maintien de la forme faible restant, lui, régional (43).

- (41) a. je me demande où c'est qu'il l'a mis / quand c'est qu'il rentrera  
 b. avant de rentrer, vous regardez où c'est qu'il y a (rire), où c'est qu'on peut aller, vous voyez. (PFC, Douzens, 11agm G)  
 c. je sais plus qui c'est qui en parlait euh. (PFC, Paris, 75xcm1)

(42) ! je sais pas quoi c'est qu'il a dit.

- (43) a. Q finalement je savais même plus trop que c'est que j'allais mettre dans la recette [CFPQ, sous-corp. 10, seg. 10, p. 124, l. 16]  
 b. Q regarde que c'est qui a passé à télévision [CFPQ, sous-corp. 4, seg. 9, p. 108, l. 14]

Diachroniquement, la tournure EST-CE QUE/QUI est d'abord apparue dans la langue en collocation avec les interrogatifs QUE et QUI ; associée à la forme faible QUE, elle s'est largement substituée à la forme forte QUOI en tête de proposition. La fréquence et la neutralité de QUI/QUE EST-CE QUE/QUI dans les interrogatives indirectes est probablement liée à son figement plus avancé comme interrogatif animé/inanimé sujet, objet et attribut, comme en témoigne sa graphie dans d'autres langues d'oïl (cf. TCHIECE QUE, TCHECE QUE en picard), ainsi que, pour les formes en QU'EST-CE, au fait qu'il permet de régulariser le paradigme en évitant la périphrase CE QUE/QUI : *je me demande [où] il va/ [qu'est-ce qu'] il fait*. Il ne serait ainsi plus perçu ni comme un dispositif de clivage au sein de la subordonnée, ni comme un marque de l'interrogation directe. Certains dialectes régionaux ayant grammaticalisé EST-CE (QUE) en association avec d'autres interrogatifs, notamment OU, dans les interrogatives directes, voire dans les relatives, il serait de ce point de vue intéressant de vérifier, à travers des corpus comparables, si on note une présence accrue de formes en OU EST-CE (QUE) dans

les français régionaux correspondants.

(44) ils savent où ce que t'es [CFPQ, sous-corp. 15, seg. 2, p. 26, l. 13]

### Insertion du complémenteur

Les structures à insertion du complémenteur *que* se retrouvent dans les interrogatives indirectes selon les mêmes modalités que pour les interrogatives directes (45) :

- (45) a. ah ok ouin fait que tu dois pas savoir de quoi que je parle [CFPQ 9, seg. 5, p. 62, l. 16]  
 b. je sais pas trop d'où que ça sort [PFC, Aveyronnais à Paris, 75xab1 L]  
 c. je vois pas pourquoi qu'ils forcent [PFC, Roanne] 42ags1  
 d. à, je ne sais plus comment que ça s'appelle, le nom, enfin bref, (PFC, 54bgc1)

### Proforme suffixée

En France, on en trouve sporadiquement à l'oral, mais son utilisation à l'écrit reste stigmatisée. Dans plusieurs variétés africaines, en revanche, la suffixation d'une proforme se retrouve dans des écrits relevant de la norme endogène, notamment la presse écrite (46) :<sup>2</sup>

- (46) a. Aujourd'hui, en Afrique et pour l'Afrique, la question fondamentale et épistémologique n'est pas de savoir où allons-nous mais plutôt que pouvons-nous faire pour l'humanité. (Côte d'Ivoire, *Nouvel Horizon* n° 143, p. 5)  
 b. Il faut se demander comment vivent-ils. (Congo, *Le Défi*, 16 décembre 2003).

### Mot *qu-* non extrait

Les subordonnées indirectes à interrogatif non extrait semblent plus différenciées. Elles sont signalées à des fréquences relativement importantes (respectivement 17%, 45% et 75%) dans des corpus oraux québécois, réunionnais, et camerounais, mais semblent rarement prises en compte en français hexagonal : bien qu'on en entende, elles semblent peu représentées dans les corpus. La différence de nature et d'accessibilité des corpus ne permet néanmoins pas de répondre clairement aux questions suivantes : tous les interrogatifs sont-ils concernés au même titre ? La manière dont l'interrogative indirecte est intégrée à la phrase relève-t-elle de la subordination classique ?

La majorité des exemples relevés concerne en effet d'une part des structures en C'EST, suivant le verbe *savoir* (négatif ou interrogatif), et d'autre part l'interrogatif QUOI, fréquemment en position d'attribut de CE, ce dernier pouvant être explicité par un SN détaché à droite ou à gauche :

- (47) a. Il y en a qui savent pas c'est quoi. (Montréal Centre-Sud, Lefebvre & Maisonneuve 1982 : 190)  
 b. je sais plus le nom le nom c'est quoi (La Réunion, Ledegen 2005 : 27)  
 c. alors je t'explique c'est quoi (La Réunion, Ledegen 2005 : 27)  
 d. je sais pas c'est qui / peut-être elle connaît c'est où  
 e. je sais pas c'est quelle salle (France, conversation entre étudiants)

<sup>2</sup> Legeden (2007), Queffélec (2006), Dagnac (1999), et Ngué um (2007) analysent les liens entre subordination et discours rapporté pour la Réunion et divers pays d'Afrique.

Une première contrainte semble par ailleurs commune à toutes les variétés : l'interrogative indirecte ne peut pas être introduite par *SI*, que l'on peut sans doute considérer comme encodant l'indétermination polaire et par là incompatible avec un élément *qu-* :

(48) \*Je me demande si elle va où/ si c'est quoi/ s'il fait quoi.

Plus complexe est le rôle de *QUE*. En effet, sa présence n'est pas un obstacle en soi à la présence d'un interrogatif non extrait, puisque l'interrogation directe sans extraction de l'interrogatif est possible à longue distance, dans une complétive (*Tu crois qu'il va où ?*). C'est son rôle dans l'interrogation indirecte proprement dite qui en est jeu. Or, ce dernier présente des particularités dans les variétés considérées.

Tout d'abord, son rôle d'intégrateur syntaxique de la subordonnée connaît des nuances selon les constructions: dans un certain nombre de structures, bien qu'il semble marquer une dépendance syntaxique, l'information principale est véhiculée par la phrase à sa droite. C'est le cas dans les actes de langage indirects à formule performative explicite (49), et dans le discours rapporté hybride où *QUE* peut coexister avec du discours direct signalé typographiquement à l'écrit (50). Le transfert des marques de personnes et surtout de temps en fonction des repères énonciatifs introduits dans la principale, qui peuvent être considérés comme un indice clair de subordination syntaxique, peut s'effectuer ou pas:

(49) je voulais savoir si Luc était là / si Luc est là.

(50) a. Bernard Henri Lévy a rendu un hommage particulièrement appuyé [à Valéry Giscard d'Estaing] en indiquant, sur TF1, que « si la l. défendue par Jean- François Deniau et Valéry Giscard d'Estaing avait prévalu, notre liste n'existerait pas » (Monde, 29-30 mai 1994, 7)

b. Certains avertissent que « si les criminels ne sont pas interpellés, nous serons obligés de faire la justice populaire ». (Mali, Les Échos n° 139, 8)

12

Dans les autres cas, on note une forte tendance à omettre le *QUE* à l'oral, ce qui estompe la frontière entre intégration syntaxique et non intégration : cela pourrait suggérer qu'il s'agit d'un passage au discours direct et non d'interrogation indirecte. Mais d'une part ces variétés peuvent également connaître une omission du *QUE* complétif en dehors de l'interrogation indirecte (*Q Il faut tu viennes*), d'autre part, l'interrogation indirecte excède le cadre du discours rapporté (*Je ne sais pas où il ira*). L'analyse des interrogatives indirectes sans extraction du mot *qu-* doit donc tenir compte de tous ces paramètres pour chacune des variétés.

Pour le français de la Réunion comme pour le Québec, le gros des attestations semble concerner des structures sans *QUE* introducteur et à présentatif, l'interrogatif étant un complément de la structure (*je sais pas c'est quoi/ où/quand*). Le verbe rapporté peut subir ou non le transfert temporo-aspectuel. La frontière entre interrogative indirecte et discours rapporté direct ou hybride est ici difficile à tracer :

(51) a. c'était euh les parents qui ont eu des enfants mettons les enfants rois nous-autres on a vu c'était quoi [...] on: on a vu c'est quoi [CFPQ19, seg. 3, p. 23, l. 8]

b. elle les appelle pour avoir leur opinion sur quelque chose je me souviens plus c'était quoi (CFPQ19-5-44-19)

Néanmoins, on trouve, plus rarement, des cas n'entrant pas dans ce cadre : ils confirment que malgré l'absence de *QUE*, il s'agit bien de subordonnées :

- (52) a. Sinon, je peux pas savoir c'est qui m'envoie ça (Ledegen 2005 : 27)  
 b. Elle connaît elle veut quoi (Ledegen 2007 : 27)

En revanche, dans diverses variétés africaines, le discours rapporté indirect, pour les variétés orales régionales (et dans une moindre mesure dans la presse écrite) reste introduit par un QUE, sans que celui-ci déclenche nécessairement de transfert des personnes ou des temps. Ceci a plus particulièrement été étudié pour le Cameroun. QUE semble intonativement rattaché au verbe introducteur et associé à un intonème montant. Il peut être suivi aussi bien d'une question totale, d'un interrogatif extrait ou d'un interrogatif en EST-CE QUE que d'un interrogatif non extrait :

- (53) A Les autres lui ont grondé que où est l'amour de dieu
- (54) a. A je lui ai dit que bon si j'amène la moto ici est ce tu peux acheter (Queffelec 2006 :8)  
 b. A On dit que qu'est-ce qu'il est en train de faire là\ (Cameroun, Ngué um, 2007)  
 c. A après elle vient me suivre elle me dit que bon: tu es avec qui= (Cameroun, Peuvergne 2007.)  
 d. A i m'a demandé que tu as combien là bas avec toi. (Cameroun, Queffelec 2006 : 10)  
 e. A tu vas me demander que je vais manger quoi je lui ai dit que rien (Cameroun, Queffelec 2006: 10)

La plupart des exemples ne transfèrent ni temps ni pronoms, et l'on pourrait s'interroger sur l'intégration syntaxique de ces interrogatives. Néanmoins, les variétés plus proche de la norme hexagonale, qui tendent à transférer systématiquement les pronoms, et dans une moindre mesure les temps, semblent aussi connaître des interrogatifs non extraits similaires :

- (55) maintenant tu vas me demander que je vais manger quoi (Souop, 2002 : 84)

13

Si le transfert des pronoms est marque de subordination, QUE introduit donc bien ici une interrogative indirecte dont l'interrogatif n'est pas extrait.

### Interrogatives averbales

La part des questions fragmentaires ou elliptiques dans les divers usages sociaux, régionaux ou contextuels, de même que leur éventuelle valeur pragmatique, est peu documentée. L'énoncé réduit au mot QU- (56) peut également être accompagné de ÇA (57) :

- (56) L1. Marie n'ira pas à Paris finalement  
 L2. Pourquoi ?
- (57) L1. Marie n'ira pas à Paris finalement  
 L2. Pourquoi ça ?

La présence de ça dépend de l'expression QU- : elle est compatible avec OU QUAND, QUI (sujet et objet), POURQUOI, mais incompatible avec les expressions en QUEL(LE)(S) et, pour certains locuteurs, avec QUOI et; avec comment et surtout PREP+QUI/QUOI, elle correspond généralement à une question de clarification.

- (58) a. L1. Quelqu'un a offert une grenouille à Léo.  
 L2. Qui ça ? / Quand ça ? / Pourquoi ça ? Où ça ?  
 b. L1. Paul a offert quelque chose à Léo.  
 L2. %Quoi ça ? / \*A quelle occasion ça ? / \*Quel jour ça ?

## Bibliographie

- Adli, Aria (2006). French wh-in-situ questions and syntactic optionality: Evidence from three data types. *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 25, 163-203.
- Blanchet, Philippe. 1995. L'interrogation entre provençal et français en Provence : un exemple de stratification ethnosociolinguistique d'interférences interlinguales, In Paul Boucher et Daniel Roulland (eds), *Travaux linguistiques du CERIC n°8: L'interrogation : des marques aux actes (Tome2)*, Presses Universitaires de Rennes : 197-213.
- Coveney, Aidan. 2011. L'interrogation totale. *Travaux de Linguistique* 62/2, n° 63 : 112-145. DOI : 10.3917/tl.063.0112
- Coveney, Aidan 1997 L'approche variationniste et la description de la grammaire du français : le cas des interrogatives *Langue Française*, vol. 115/1 pp. 88-100
- Coveney, Aidan. 1996. *Variability in Spoken French: interrogation and negation*, Exeter: Elm Bank Publications, 1996, 271 pp.
- Dagnac, Anne. 1999. "J'ai dit qu'il faut qu'on aille voir. Et nous sommes partis." Temps et personnes en discours indirect : les limites d'un africanisme, *Le Français en Afrique* n°13, pp. 129-143.
- Dagnac, Anne. (2013). Les interrogatives picardes et le typage des questions en dialecte ternois. In E. Casanova Herrero, & C. Calvo Rigual (eds.), *Actes del 26é Congrès de Lingüística i Filologia Romàniques València, 6-11 de setembre de 2010*, T2, Berlin: W. de Gruyter., pp. 129-152.
- Defrancq, Bart. 2000. Un aspect de la subordination en français parlé: l'interrogation indirecte. In Hanne Leth Andersen & Anita Berit Hansen (eds), *Le français parlé : Actes du colloque International Université de Copenhague du 29 au 30 octobre 1999*. *Etudes Romanes* 47 : 131-141.
- Frei, Henri (1929). *La grammaire des fautes*. Paris : Paul Geuthner.
- Ledegen, Gundrun. 2007. L'interrogative indirecte in situ à la Réunion : elle connaît elle veut quoi. In Abécassis, M. & al. (éds), *Le français parlé du 21ième siècle : normes et variations géographiques et sociales, Actes du Colloque à l'Université d'Oxford (23 et 24 juin 2005)*, Paris, L'Harmattan, pp. 177-200.
- Maury, Nicole. 1990. Questions totales en français du Québec : le statut acoustique des morphèmes – tu et –ti. *Revue Québécoise de linguistique* 19/2 : 111-134
- Ngué um, Emmanuel. 2007. Interrogatives en *que* en français parlé au Cameroun : approche macro-syntaxique. *Linx*, 57 : 113-122. DOI : 10.4000/linx.286. <http://linx.revues.org/286> ;
- Obenauer, Hans-Georg. 2005. "La syntaxe des questions non standard - Les questions de surprise en Bellunese", *Recherches Linguistiques de Vincennes*, vol. 33, 55-90. Paris - Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Obenauer, Hans-Georg. 2006. "Special Interrogatives - Left Periphery, Wh-Doubling, and (Apparently) Optional Elements", in Jenny Doetjes and Paz Gonzalves, eds., *Romance Languages and Linguistic Theory 2004 - Selected Papers from 'Going Romance 2004'*, 247-273. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Queffélec, Ambroise. 2006. Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : L'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté. *Le Français en Afrique* 21 : 1-24. <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/21/Table.html>
- Quillard, Virginie. (2001). La diversité des formes interrogatives : comment l'interpréter ?, *Langage et société* 2001/1, n°95 : 57-72.
- Vecchiato, Sara. 2000. The TI/TU interrogative morpheme in Québec French. *GG@G* 1 : 141-163.
- Vinet, Marie-Thérèse. 2004. -Tu in Quebec French as a (Super) Positive Marker. In: R. Bok-Bennema et al. (éds), *Romance Languages and Linguistic Theory 2002*. Amsterdam: John Benjamins, 235-251.

Vinet, Marie-Thérèse. 2000. La polarité Pos/Nég, -tu (pas) et les questions oui/non. *Revue québécoise de linguistique* 28/ 1 : 137-149.